

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



L'OPAH MEUSE GRAND SUD

Améliore votre habitat !

- > Pour les propriétaires privés et copropriétés de toutes les communes de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud
- > Informations, conseils et accompagnement dans vos démarches
- > Aides financières incitatives pour améliorer l'habitat, réaliser des travaux d'économies d'énergie, adapter son logement ou rénover un bien à mettre en location (les aides de l'OPAH sont sous conditions).



UN PARCOURS SIMPLIFIÉ AVEC UN INTERLOCUTEUR IDENTIFIÉ

- 1 LA CLE D'ENTRÉE : PRISE DE CONTACT AVEC SOLIHA**
Par téléphone, mail ou lors des permanences, avant d'organiser la visite de votre bien.
- 2 VISITE ET DIAGNOSTIC DE VOTRE LOGEMENT**
Pour vous aider à préciser ou à définir votre projet et son plan de financement.
- 3 CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER**
Toujours accompagné par SOLIHA.
- 4 VALIDATION DU PROJET ET FEU VERT POUR LES TRAVAUX**
Dès que vous avez obtenu l'accord de tous les financeurs.
- 5 ACHEVEMENT DES TRAVAUX ET VERSEMENT DES AIDES**
Aides versées à la fin des travaux sur présentation des factures. Possibilités d'avance en cours de chantier.

BON À SAVOIR :

- > LES AIDES SONT SOUS CONDITIONS À VÉRIFIER SELON VOTRE SITUATION.
- > ELLES NE PEUVENT PAS BÉNÉFICIER À DES TRAVAUX DÉJÀ COMMENCÉS.
- > DANS CERTAINS CAS, LES AIDES DU PROGRAMME PEUVENT SE CUMULER AVEC D'AUTRES : ILCG, CAISSES DE RETRAITE, LABEL DE LA FONDATION DU PATRIMOINE, ÉCO-PTZ, PRIMES AU RAVALEMENT DE FAÇADE, ...



En savoir plus : Soliha/CMAL

98 Boulevard de la Rochelle
55000 Bar-le-Duc
Tél. 03 29 79 23 10

Email : opah@meusegrandsud.fr
www.meusegrandsud.fr/opah